

BROCHON — Un orage épouvantable s'est déchainé sur les pays de la côte, avant hier soir, de 4 à 7 heures. De mémoire d'homme on n'avait vu pareil cyclone. La grêle est tombée en abondance; les vignes sont très compromises. C'est une grande perte pour la côte, qui avait une récolte splendide cette année. Les vigneronns sont dans la consternation.

Une vraie trombe d'eau est tombée sur les montagnes, d'où le torrent roulait dans chaque combe; on aurait dit un fleuve en furie roulant ses eaux jaunâtres. C'est ce qui a perdu une partie des vignes.

Quantité de caves et de maisons étaient pleines d'eau boueuse; la terre des vignes était enlevée, les chemins ravinés; des pans de murs ont été enlevés complètement par la force de l'eau; même certaines maisons sont compromises.

Au-dessus de la combe de Brochon, c'est-à-dire sur la montagne, il y a une bergerie qui a été envahie par cette pluie diluvienne, et une cinquantaine de moutons y ont péri noyés. C'était un spectacle navrant, hier matin, quand on a fait cette découverte.

On se souviendra du 28 juillet 1900, car on n'a jamais vu un pareil spectacle.

L'arrière-côte également a beaucoup souffert.

En allant voir les dégâts que l'orage venait de faire, un propriétaire de Brochon s'est cassé la jambe. Il a fallu le rapporter à son domicile, où les soins lui ont été donnés aussitôt.

L'ETANG-VERGY. — Ici, le spectacle est terrifiant; aucune trace des superbes vignes qui faisaient l'admiration générale il n'y a que quelques jours; les champs de maïs sont méconnaissables.

Au village, des maisons ont été éventrées; des murs se sont écroulés et les pierres chassées par l'ouragan à des distances considérables.

La maison de M. Porteret n'existe plus. A l'endroit où elle était située existe une excavation dont on n'a pu connaître la profondeur et remplie de boue.

Des brèches ont été faites dans les murs entourant la propriété Saint-Père. Des maisons menacent ruines, notamment celles de MM. Simonot-Parizot, Gremeaux-Dorland et le Mme veuve Marchand-Bougault.

Des caves se sont effondrées un peu partout.

Le vannage du Moulin-Neuf a été emporté. Une vache et sept porcs ont péri.

Sur toute la vallée, jusqu'à Nuits, l'inondation a causé de grands ravages. L'eau charriait des voitures, des objets mobiliers, de la literie. Un fumier cubant plusieurs mètres a été soulevé d'un seul coup et amené en bloc au milieu de la route.

On a dû éventrer une cloison à l'aide d'un couperet pour sauver des personnes qui n'osaient quitter leur habitation,

CHAMBOLLE. — Dans les caves, l'eau a atteint une hauteur de 2 m. 80, minant les fondations des maisons. La trombe a amoncelé en certains endroits de voitures, des rouleaux en fonte, des troncs d'arbres énormes, le tout formant un fouillis inextricable. Une immense trouée a été faite jusqu'au bas du village.

Des vaches, des cochons ont été noyés. La consternation est générale.

GEVREY-CHAMBERTIN. — L'orage qui s'est abattu sur le territoire de Gevrey-Chambertin dans la nuit d'avant-hier à hier, a causé d'immenses dégâts.

Sous la poussée des eaux boueuses qui dévalaient de la côte avec un bruit de torrent, les chemins ont été coupés, les jardins dévastés, les vignes saccagées.

L'eau s'est répandue dans les caves, détruisant ou avariant la plus grande partie des vins qui s'y trouvaient.

Le chemin qui conduit à Chambœuf s'est effondré dans la combe, au-dessus du tunnel. Celui de Curley à Chambolle a été impraticable pendant plusieurs heures. La route qui va de la Côte à Dijon a été également obstruée par des éboulis de terre. La circulation a été rétablie dans la matinée d'hier.

Dans la cave de M. Thomas-Bassot, longue de 60 mètres sur 20 mètres de large, il y avait trois mètres d'eau, 100.000 bouteilles de vins vieux sous l'eau vaseuse qui répand une mauvaise odeur. De nombreux fûts ont été débordés et leur contenu perdu.

Des pans de murs se sont écroulés et les rues ont été ravinées. La cour de la caserne de la gendarmerie est remplie de plateaux, de tonneaux défoncés et d'autres débris.

Un habitant de la ville, ayant commis l'imprudence de descendre dans sa cave, a failli être noyé. Il n'a dû son salut qu'à l'intervention d'un brigadier et d'un gendarme.

M. le maire de Gevrey a demandé du secours à la mairie de Dijon. Le lieutenant Goizet, de la compagnie de sapeurs-pompiers, et une section de seize sapeurs sont partis hier, emmenant avec eux des pompes d'épuisement. Ils ont coopéré, avec la gendarmerie et la population, au sauvetage jusqu'à 11 heures du soir.

M. le préfet, accompagné de M. le capitaine de gendarmerie Simon et de M. Voisin, conseiller de préfecture, s'est rendu à Gevrey et dans les communes le plus éprouvées. Il a demandé des secours au ministre de l'intérieur pour être distribués aux infortunées victimes de cette trombe.

Les autorités ont pris les mesures de sécurité que comportait la situation. M. le préfet, M. le capitaine Simon et M. Voisin ont dû visiter aujourd'hui Chambolle, Morey et les villages avoisinants.

NUITS-SAINT-GEORGES. — Le Muzin, dont les eaux sont toujours très basses dès qu'il est quelque temps sans pleuvoir, était samedi, particulièrement à sec. Pas le moindre filet d'eau ne coulait dans son lit, quand à 8 heures 1/2, un flot d'eau boueuse arriva subitement et grossit rapidement d'une façon effrayante. Dans l'espace de cinq minutes, le torrent coulait à pleins bords et l'eau arrivait à la clef de voûte des ponts. Pendant plus de dix minutes, on vit passer des gerbes en quantité et des épaves les plus variées, tonneaux, pièces de bois, etc. Bientôt le faubourg Saint-Symphorien est envahi et dans la ville on sonne la générale. Il faut porter secours aux riverains pour les aider à sauver leur bétail et leurs meubles. Une meule de paille échouée dans la rivière obstrue le pont qui conduit à la maison Boyeaux. Plusieurs maisons sont envahies par les eaux et les caves se remplissent. Dans l'avenue de la Gare, la situation est la même. Le pont du chemin de fer est insuffisant pour débiter un pareil volume d'eau et le torrent se répand dans les champs et les jardins. Plusieurs petits ponts sont détruits. La maison dite « moulin brûlé » est cernée par les eaux, les habitants sont obligés de se réfugier au premier étage. A la Serrée, la maison Nolrot s'écroule. Heureusement qu'elle était vide. Jusqu'à présent, aucun accident de personne n'est signalé. On affirme avoir vu un veau entraîné par le torrent et une vache vient d'être retirée des débris accumulés devant le pont du chemin de fer. Quant aux lapins et aux volailles, le nombre des disparus est considérable.

Le courrier qui fait le service de l'Etang-Vergy à Nuits, au lieu d'arriver ici à 9 heures, n'a pu suivre la route submergée et n'a apporté les dépêches que dans la matinée.

Quant aux causes d'un phénomène aussi subit et dont les effets ont été d'une intensité bien rare dans la région, on les discutait dès le début de l'événement. D'aucuns accusaient du méfait le *Puits Tombain*, dont « l'éruption » causa l'inondation de 1780. L'eau s'éleva alors dans les rues de Nuits à plus de trois mètres. Il n'en est rien. Il n'y a pas eu d'orage à Arcenant où se trouve cette source intermittente. C'est dans la haute vallée du Muzin qu'une tempête des plus violentes a dû fournir cette volumineuse masse d'eau. Pour expliquer une crue aussi subite et aussi forte, il faut remarquer l'important ensemble de vallons dont le ruissellement se déverse dans la vallée du Muzin.

Les territoires de Messanges, Bévy, Ternant, Semezanges, jusqu'à la cote 475, tout près de Quemigny, de Chamboeuf et nombre de petits vallons envoient leurs eaux dans le val de la Serrée. Un orage des plus violents a dû ravager les récoltes de toute cette région et causer cette inondation. — J. D.

D'un second correspondant, nous recevons ces nouveaux détails :

A Curtil-Vergy, un propriétaire a perdu 120 moutons qui ont été noyés ; plusieurs maisons se sont écroulées.

A l'Etang-Vergy, les meubles baignent dans l'eau.

A Nuits, le faubourg a été fortement endommagé par la crue d'eau que le Muzin ne pouvait contenir, sur une largeur de 50 mètres. MM. Boyeaux, Boulé et Biard ont tout perdu en général. Le premier a perdu dix mille de paille et quarante mètres de fumier qui ont été entraînés par l'eau, ainsi que 4.000 gerbes de blé et une vache qui a péri dans le torrent. Les caves sont remplies d'eau ; plusieurs ménages sont actuellement sans abri. Dans la rue de la Gare, il y avait un mètre d'eau ; le mur de l'abattoir est écroulé. M. Pierre, employé d'octroi, est aussi sans abri.

Aujourd'hui, une grande partie de la population est occupée à secourir les malheureuses victimes.

C'est M. Besancenot, voyer-conducteur, qui a annoncé la crue, car, sans lui, il y aurait eu accident de personnes. Enfin, tout le monde a fait son devoir. Parmi les personnes qui se sont spécialement distinguées, nous citerons : MM. Cabet, conseiller municipal ; Paumerat, vétérinaire ; Roy-Aubry, Roy-Millot, Grandmaitre et la gendarmerie, ainsi que M. le commissaire de police.

On estime approximativement les pertes à la somme de 20.000 francs.